Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260410-056_2026-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du jeudi 8 avril 2026

Service référent : Secrétariat général

Objet : Sécurité publique - Extension du système de vidéoprotection de Quiberon – Demande de subvention - Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR).

L'An deux mil vingt-six, le 8 avril à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le 24 mars 2026, s'est réuni à la Maison des Associations en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick Le Roux, Maire.

Présents : M. Patrick LE ROUX, Maire, M. Gildas QUENDO, Mme Christine POUILLET, M. Serge BROSOLO, Mme Annick DELAUNAY, M. Jean-Michel BELZ, Mme Corinne GONTARD, M. Hugues VANNIER, Mme Pascale SALINAS, M. Nicolas LECOMTE, Mme BARGAIN Marie-Céline, M. Jean-Pierre BOUTAUD, Mme Alizée POUILLET, M. Gérard MAISNIER, M. Alexis LIGEOUR, Mme Nicole KIRSCHGESSNER, Mme Eugénie CORITON, M. Alain MOREAU, Mme Viviane AUDIC, Mme Arlette ROSSIGNOL, BENSOUSSAN, Mme Martine LE BERRE, Mme Anne CLARISSE TURI, Mme Marie-Hélène BERTRAND , Mme LEMOULINIER Sophie, Mme Sophie LAPLANCHE

Absent : M. ROSTREN

Représentés : M. Alain MOREAU représenté par M. Gildas QUENDO, M. Alain BENSOUSSAN par Mme Anne CLARISSE TURI,

Secrétaire de séance : Mme Alizée POUILLET

Conseillers en exercice : *27*
Présents : 24
Votants : 26

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260410-056_2026-DE

Séance du conseil municipal du 8 avril 2026
Délibération n° 056 /2026

Service référent : Secrétariat général

Objet : Sécurité publique - Extension du système de vidéoprotection de Quiberon – Demande de subvention - Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR).

Rapporteur : Monsieur Gildas QUENDO, Premier adjoint, chargé de l'Administration générale, de la Sécurité, de la Communication, du Sport, des Commerces de proximité et de la Cause animale

Exposé :

La ville dispose d'un dispositif de vidéoprotection qui a été étoffé ces dernières années (Mairie, rue de Verdun, Place Duchesse Anne, Jardin de Brétinio, Place Hoche, secteur Grande Plage, Avenue du Général De Gaulle et Parking des iles).

Ce dispositif a fait ses preuves en termes de dissuasion et de recherche des auteurs d'infraction.

Le secteur de Beg Er Vil concentre un certain nombre d'équipements publics générant du flux de personnes (Collège public, Espace jeunes, Piscine, Complexe sportif, Palais des congrès). Il est identifié comme un secteur présentant des risques avérés d'atteinte à la sécurité et la tranquillité publiques (intrusion, dégradation, vol, trafic de stupéfiants)

Aussi, à l'occasion de la requalification du quartier, il est proposé d'étendre le dispositif de vidéoprotection géré par la Police municipale par la mise en place de 7 nouvelles caméras sur ce site.

Par ailleurs, afin de disposer d'un temps de conservation des images passant de 10 à 30 jours, le système d'enregistrement sera complété.

Le Fonds Interministériel de Prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR) proposé par l'Etat vise à soutenir des projets de prévention de la délinquance, en cohérence avec les orientations du Plan National de Prévention de la Radicalisation du 23 février 2018 et la Stratégie Nationale de Prévention de la Délinquance 2020-2024 et notamment les actions à l'intention des jeunes exposés à la délinquance, les actions pour améliorer la tranquillité publique, les dépenses d'investissements pour la vidéoprotection de voie publique, la sécurisation des établissements scolaires et l'équipement des polices municipales.

Le montant de participation du FIPDR pour le projet présenté peut s'élever à 50% des dépenses exposées.

Le plan de financement HT proposé est le suivant :

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260410-056_2026-DE

DEPENSES (HT) :

Equipements	55 000 €
Travaux	35 000 €
Aléa	10 000 €
TOTAL	**100 000 €**

RECETTES (HT) :

Autofinancement	50 000 €
Etat (FIPDR)	50 000 €
TOTAL	100 000 €

Le calendrier prévisionnel de déploiement s'étend du 1er juin au 15 juillet 2026.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le projet de déploiement et la demande de subvention auprès du FIPDR.

Adoption :

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, par 21 POUR et 5 ABSTENTIONS (M. BENSOUSSAN, Mme CLARISSE TURI, Mme BERTRAND, Mme LEMOULINIER, Mme LAPLANCHE),

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2121-29,

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment les articles L 251- à L 255-1,

Vu l'appel à projets de la Préfecture du Morbihan dans le cadre du FIPDR,

APPROUVE le projet d'extension du système de vidéo protection sus exposé ;

APPROUVE la demande de subvention auprès du FIPDR ;

DIT que les décisions prises en application de la présente délibération peuvent être signées par un adjoint ou un conseiller municipal agissant par délégation du Maire ;

DIT que la présente délibération sera transmise pour exécution au Secrétariat général ainsi qu'aux différents services de la Ville ;

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260410-056_2026-DE

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au contrôle de légalité.

A Quiberon, le 9 avril 2026

Le Maire



Patrick LE ROUX

Classification actes : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – 5.4 – Délégation de fonction

Publié le 10 avril 2026